



LA JUSTICE EST EN DANGER :

MOBILISONS NOUS !



Les 9 et 10 février, personnels de l'administration pénitentiaire, des services judiciaires, de la protection judiciaire de la jeunesse et des directions centrales, magistrats judiciaires et administratifs, avocats ont exprimé avec force leur combat pour un service public de la justice de qualité disposant de moyens à la hauteur de cette ambition.

Aujourd'hui, le garde des Sceaux n'a pas pris la mesure de la crise que traverse la justice. La constitution d'un groupe de travail portant sur l'organisation et les méthodes de travail des services de l'application des peines et des services pénitentiaires d'insertion et de probation est la seule réponse que le ministère entend apporter à nos revendications.

Pourtant les états des lieux élaborés dans les services, notamment après la dramatique affaire de Pornic, démontrent la situation de pénurie intolérable dans laquelle se trouve la justice en France.

Les organisations syndicales et professionnelles ne peuvent l'accepter et exigent **un plan d'urgence pour la justice** passant par le recrutement d'agents titulaires, par l'allocation d'un budget à la hauteur de celui des autres démocraties européennes et par l'augmentation significative des moyens accordés à l'accès au droit.

Nous appelons tous les professionnels de la justice et tous les citoyens attachés à une justice indépendante et de qualité à rejoindre la manifestation nationale unitaire qui aura lieu à Paris

le 29 mars à partir de 14H00.

Le cortège partira de la place Saint-Michel à proximité du Palais de Justice et se rendra à l'Assemblée nationale où les organisations demandent à être reçues.

En conséquence, nous appelons dans tous les tribunaux, services et établissements du ministère de la Justice à assurer le succès de cette journée d'action par tous moyens, notamment par la grève ou les renvois des audiences.

LE 29 MARS, LA JUSTICE A BESOIN DE LA DETERMINATION DE NOUS TOUS !



Paris, le 18 mars 2011